

Bilan de la rencontre une voirie pour tous

Vers une marche plaisir, boîte à outils pour augmenter le bonheur de marcher

Journée technique / Cotita du 24 novembre 2015

Edité le 14 décembre 2015

Affaire suivie par

Dan MAGNAN - Département Mobilités – Unité Sécurité des déplacements et partage de la voirie

Tél. : 01 48 38 81 82

Courriel : dan.magnan@cerema.fr

Site du Bourget : Cerema / Dter IdF – rue de l'Égalité prolongée BP 134 93 352 Le Bourget Cedex 319



SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE.....	3
2 LE PUBLIC.....	3
3 LE QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION.....	4
3.1 Les questions.....	4
3.2 Les réponses.....	5
3.2.1 Merci d'indiquer votre degré de satisfaction, pour chacun des critères suivants.....	5
3.2.2 Le point fort de la journée – florilège de réponse.....	7
3.2.3 Le point faible de la journée – florilège de réponse.....	7
3.2.4 Que pensez-vous pouvoir mettre en pratique à l'issue de cette journée ? florilège de réponse.....	7

1 Synthèse de la journée

La journée a commencé à 9h par un petit déjeuner offert par la mairie de Paris, le temps d'attendre tous les participants. Christophe NAJDOVSKI, adjoint à la maire de Paris chargé des transports, des déplacements, de la voirie et de l'espace public a ensuite ouvert la journée par une allocution d'une dizaine de minute.

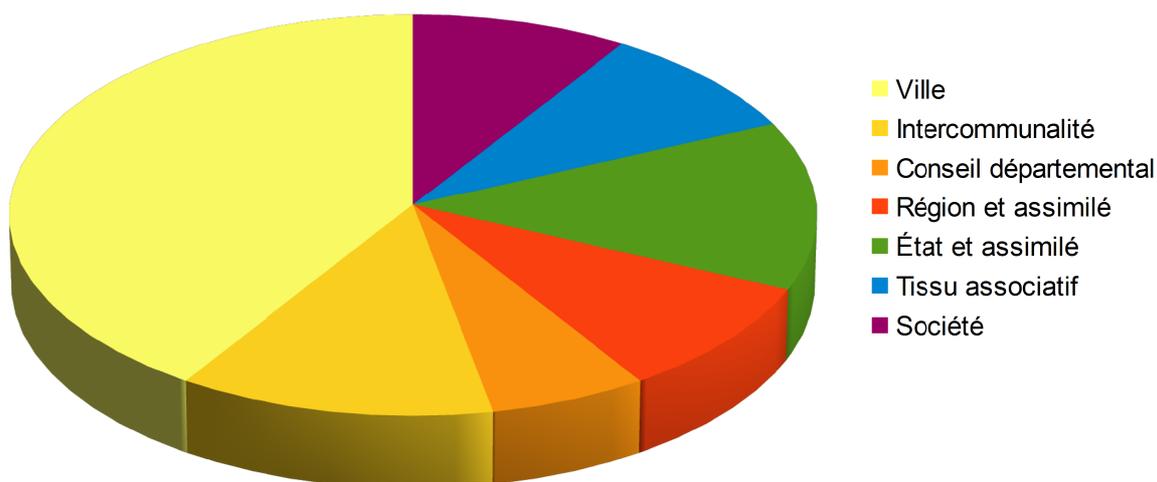
Les présentations de la journée étaient regroupés par thème (boîte à outils, démarches construites, démarches expérimentales, exemples de bonnes pratiques) et ponctués d'échanges entre la salle et la tribune.

Une pause déjeuner libre a eu lieu de 12h30 à 13h30.

La journée a été clôturée à 17h30 par Emmanuel NEUVILLE, directeur du Cerema – IdF.

2 Le public

Total : 69 personnes / 9 intervenants / 2 personnalités

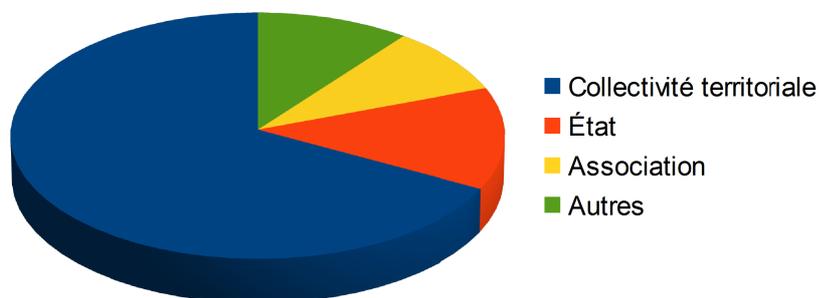


70 personnes au total dont une grande majorité de techniciens des collectivités territoriales – 45.

Peu de représentant élu – 3.

Une représentation associative ancrée (Rue de l'avenir, Droits des piétons (2 détracteurs très vindicatifs).

Des représentants de bureau d'études, d'entreprises de travaux publics, des chercheurs et étudiants, plusieurs inscrits de Centre municipaux de santé.



3 Le questionnaire de satisfaction

3.1 Les questions

*** Merci d'exprimer votre degré de satisfaction pour chacun des critères, à l'aide de l'échelle suivante :**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Atteinte des objectifs de la journée	<input type="radio"/>									
Possibilité d'application professionnelle	<input type="radio"/>									
Qualité des interventions	<input type="radio"/>									
Documentations, supports	<input type="radio"/>									
Animation	<input type="radio"/>									
Organisation matérielle	<input type="radio"/>									
Echanges avec la salle	<input type="radio"/>									
Volume horaire	<input type="radio"/>									

? 1 : Tout à fait insatisfaisant

10 : Très satisfaisant

2	*Le point fort de la journée...	<input type="text"/>
3	*Le point faible de la journée...	<input type="text"/>
4	Que pensez-vous pouvoir mettre en pratique à l'issue de cette journée ?	<input type="text"/>
5	Des remarques particulières, des idées...à vos claviers !	<input type="text"/>

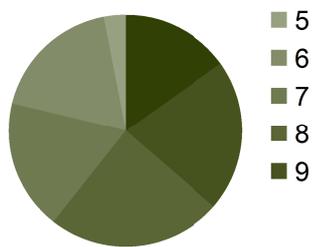
3.2 Les réponses

3.2.1 Merci d'indiquer votre degré de satisfaction, pour chacun des critères suivants

Pour chaque item, chaque participant à rempli l'échelle de satisfaction (1 = insatisfaisant / 10 = très satisfaisant). On voit ici le nombre de réponse classé par note attribuée.

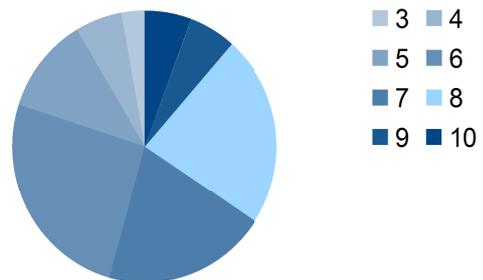
Atteinte des objectifs de la journée

moyenne : 7,5



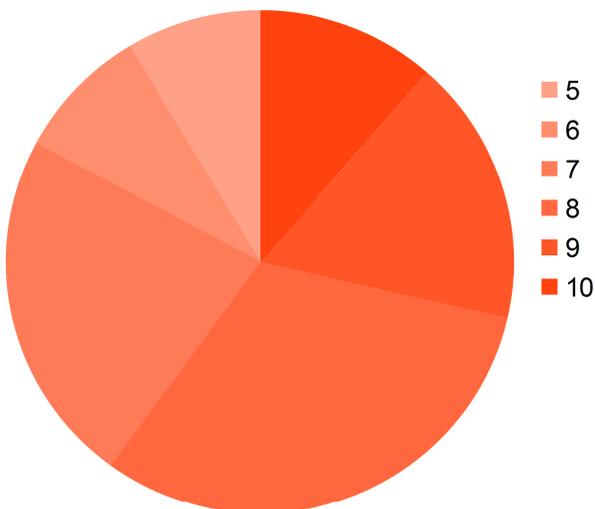
Possibilité d'application professionnelle

moyenne : 6,5



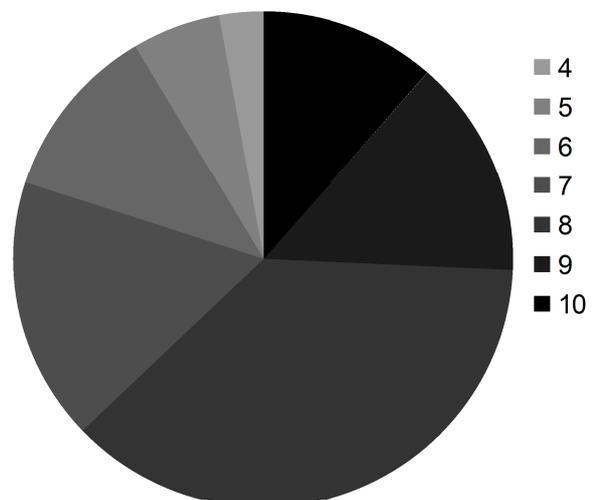
Qualité des interventions

moyenne : 7,7



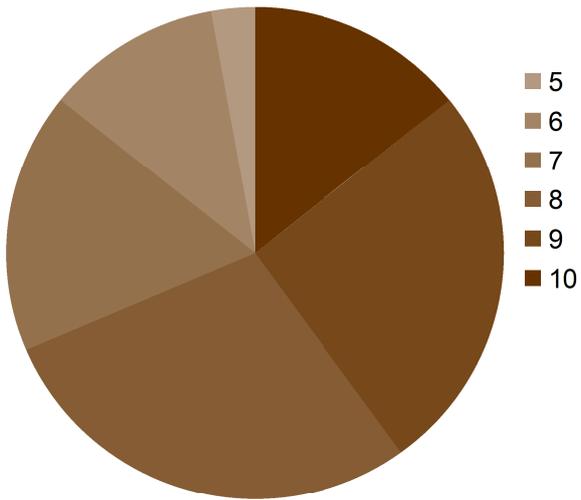
Volume horaire

moyenne : 7,6



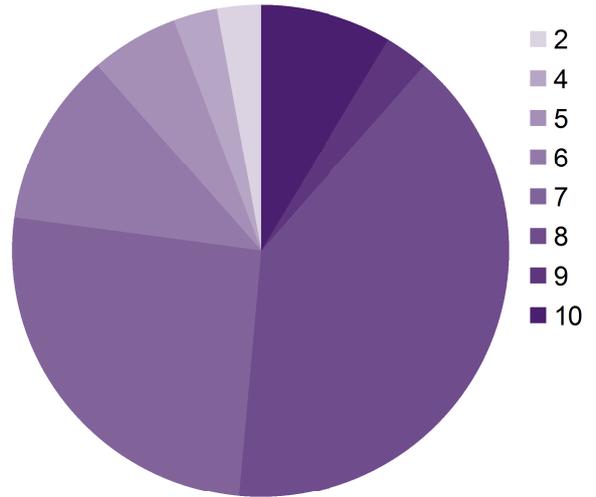
Organisation matérielle

moyenne : 8



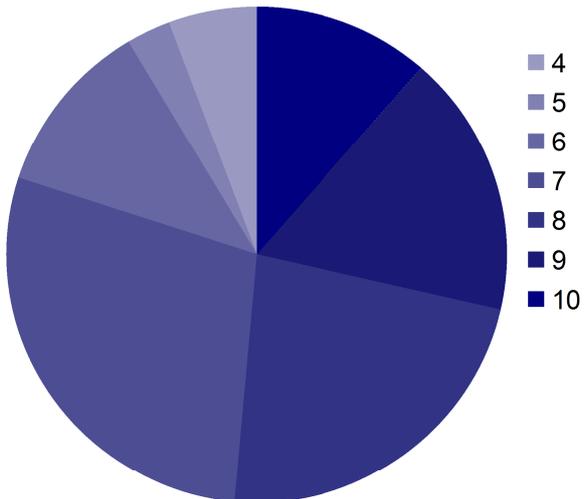
Documentations et supports

moyenne : 7,2



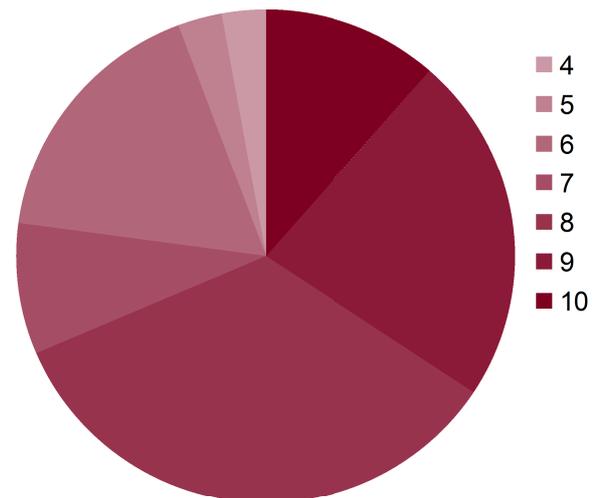
Echanges avec la salle

moyenne : 7,5



Animation

moyenne : 7,8



3.2.2 Le point fort de la journée – florilège de réponse

La qualité et la diversité des présentations, les retours d'expériences / cas concrets, la synthèse sur les enjeux et les problématiques, etc.

3.2.3 Le point faible de la journée – florilège de réponse

Temps d'échanges trop courts / emploi du temps serré / dense, l'absence de restauration, l'absence de sortie terrain.

3.2.4 Que pensez-vous pouvoir mettre en pratique à l'issue de cette journée ? florilège de réponse

- Une approche plus ciblée sur la politique de développement des modes actifs sur des espaces bien délimités (exemples des PEPA à Montreuil)
- un discours plus étayé sur le partage de l'espace public et la nécessité d'une approche systémique
- proposer des actions simples et peu onéreuses
- signalisation publique et poursuivre la concertation avec les habitants pour proposer des aménagements rapides comme à Fontenay
- besoin de se construire une culture de base sur la marche et les aménagements urbains incitatifs, de nombreux éléments et exemples de la journée pourront être cités dans de futures études
- etc.

De manière générale, la journée a été un succès, tant du point de vue de la qualité des interventions, que de la qualité des échanges qui ont suivis. Néanmoins et comme souvent, le programme est relativement dense, ce qui limite les temps d'échanges après chaque présentation.

Le point le plus négatif de la journée aura été le manque d'organisation d'un repas commun à la pause déjeuner, qui permet souvent aux participants d'échanger de manière informelle.

Connaissance et prévention des risques - Développement des infrastructures - Énergie et climat - Gestion du patrimoine d'infrastructures
Impacts sur la santé - Mobilités et transports - Territoires durables et ressources naturelles - Ville et bâtiments durables

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
Direction territoriale Île-de-France – 12 rue Teisserenc de Bort – 78190 Trappes-en-Yvelines
Tel : 01 34 82 12 34 – Fax : 01 30 50 83 69 – mel : dteridf.cerema@cerema.fr

Siège social : Cité des Mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-69674 Bron Cedex - Tél : +33 (0)4 72 14 30 30
Établissement public - Siret : 130 018 310 00313 - TVA Intracommunautaire : FR 94 130018310 - www.cerema.fr